



*Office of the Minister*

Le 20 mars 2020

Chers parents albertains,

Nous vivons dans une période sans précédent. La routine quotidienne de votre enfant a changé en raison de l'urgence médicale qui touche toute la province et à laquelle nous sommes tous confrontés. Je comprends que vous vous demandiez quelles mesures seront prises quant à l'éducation de votre enfant. Je vous écris aujourd'hui pour répondre à certaines de vos questions.

J'aimerais d'abord remercier chaque Albertain et chaque Albertaine qui joue un rôle au sein du système d'éducation de notre province. Tous unissent leurs efforts pour définir la voie à suivre—enseignants, personnel de soutien, directions générales, administrateurs, conseillers scolaires élus, associations éducatives, le gouvernement provincial et bien d'autres personnes. Je tiens à ce que vous sachiez que nous partageons tous le même objectif : faire en sorte que cette période de la vie de votre enfant soit aussi normale que possible.

Dans cette optique, quatre principes guident nos efforts :

- La sécurité de nos élèves et de notre personnel passe avant tout.
- L'apprentissage des élèves continue.
- Les écoles continuent à recevoir des fonds de la province.
- Votre autorité scolaire a la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins de votre communauté.

### **L'apprentissage des élèves**

Les élèves continueront à apprendre. J'ai établi les attentes suivantes pour les élèves :

**Maternelle à 3<sup>e</sup> année** : le contenu éducatif sera axé sur la langue-la littératie et les mathématiques-la numératie. Les enseignants assigneront des travaux représentant une moyenne de cinq heures de travail par semaine.

.../2

**4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année** : le contenu éducatif sera axé surtout sur la langue-la littérature et les mathématiques-la numératie, avec un certain temps consacré aux études sociales et à la science. Les enseignants assigneront des travaux représentant une moyenne de cinq heures de travail par semaine.

**7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année**, le contenu éducatif sera axé sur les arts langagiers, les mathématiques, la science et les études sociales. Les enseignants assigneront des travaux représentant une moyenne de dix heures de travail par semaine.

**10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**, le contenu éducatif sera axé sur les cours de base nécessaires pour obtenir un diplôme d'études secondaires—l'anglais, le français, les mathématiques, les études sociales, la biologie, la chimie et la physique. Les enseignants assigneront des travaux représentant une moyenne de trois heures de travail par cours par semaine.

Les autorités scolaires décideront comment offrir l'apprentissage à domicile aux élèves. Parmi les méthodes possibles pour dispenser l'enseignement, notons les cours en ligne, le développement de trousse de cours et des contacts téléphoniques. Les options varieront en fonction du niveau scolaire de votre enfant, de son école et de son autorité scolaire. Plusieurs parents ont déjà appris ce que l'école prévoyait pour leur enfant. Si vous n'avez pas encore eu de nouvelles, vous en recevrez sous peu.

Dans la mesure du possible, les écoles travailleront avec les élèves du secondaire deuxième cycle pour qu'ils terminent leurs cours au mieux de leurs capacités et elles leur attribueront une note finale et des crédits de cours. Si un élève n'est pas en mesure de terminer un cours qui lui aurait permis de passer au niveau scolaire suivant, les directions d'écoles ont la possibilité d'accorder les crédits pour assurer la progression de l'élève.

Les parents qui désirent appuyer l'apprentissage de leurs enfants ont accès à plus de 4 000 ressources en anglais et en français, qui sont alignées sur les programmes d'études provinciaux à [www.learnalberta.ca](http://www.learnalberta.ca).

### **Progression d'un niveau scolaire à l'autre**

Chaque élève recevra ses notes finales et un bulletin adaptés à leur niveau scolaire. Les enseignants seront chargés d'évaluer les progrès de l'élève et de lui attribuer une note finale. Tout élève qui était sur la bonne voie passera au niveau suivant.

Je confirme par la présente que les examens de rendement provinciaux sont annulés pour les élèves en 6<sup>e</sup> et en 9<sup>e</sup> années.

### **Les élèves de 12<sup>e</sup> année**

Les élèves en voie de recevoir 100 crédits ou plus pourront toujours obtenir leur diplôme d'études secondaires. Les directions d'écoles ont la possibilité d'accorder jusqu'à 15 crédits aux élèves de 12<sup>e</sup> année dont le programme a été affecté de manière négative par l'annulation de cours. Pour tout cours déjà commencé, les écoles le termineront avec l'élève au mieux de ses capacités, lui donneront une note finale et lui accorderont les crédits.

Si l'élève n'est pas en mesure de terminer un cours qui l'aurait mené à obtention d'un diplôme d'études secondaires, comme un stage en milieu de travail ou un cours d'Études professionnelles et technologiques, la direction d'école a la possibilité d'accorder des crédits pour que l'élève obtienne son diplôme.

Les examens de diplôme de 12<sup>e</sup> année sont annulés. Des exceptions seront admises pour les élèves qui doivent les passer.

### **Un travail acharné pour aider votre enfant**

Je reconnais que cette situation n'est pas idéale. Pour l'instant, c'est notre nouvelle réalité. J'aimerais conclure en vous rassurant qu'un grand nombre de professionnels en éducation travaillent assidument pour rendre l'apprentissage de vos enfants aussi normal que possible. Je suis convaincue que notre système d'éducation continuera à exceller, en grande partie grâce au travail acharné de chacun et chacune partout dans la province.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour le travail et les efforts que vous continuez à consacrer à la réussite de vos enfants. Il s'agit de circonstances exceptionnelles, mais votre persévérance et celle de vos enfants est tout à fait remarquable.

Nous nous en sortirons, tous ensemble !

Veillez contacter votre école et votre autorité scolaire pour apprendre ce qu'elles ont prévu pour votre enfant. Vous pouvez également envoyer vos questions à [studentsupport@gov.ab.ca](mailto:studentsupport@gov.ab.ca)

Pour des informations générales sur le COVID-19 en Alberta, veuillez consulter [www.alberta.ca/covid19](http://www.alberta.ca/covid19). Le site Web est mis à jour de façon quotidienne.

Cordialement,

(Original Signed)

Adriana LaGrange  
Ministre